THE ST. LAWRENCE PARKS COMMISSION
AN AGENCY OF THE GOVERNMENT OF ONTARIO

Parks of the St. Lawrence

2013

ANNUAL REPORT

2014

ISSN 0835-7781

CONTINUING ON THE PATH OF GROWTH AND PROSPERITY

MESSAGE FROM THE CHAIR OF THE ST. LAWRENCE PARKS COMMISSION AND THE GENERAL MANAGER AND CEO

Over the past three years, the St. Lawrence Parks Commission has successfully implemented new initiatives and structural changes to develop a sustainable business model that will provide a solid foundation for continued growth as part of our Alive in Five strategic renewal plan. The SLPC will continue to focus on preserving the core products (Upper Canada Village and Fort Henry) while enriching its product mix through events and programs that are non-dilutive to the existing brand or core heritage role and relevant to current market demands. We will continue to grow business in a manner consistent with regional economic benefit while positioning the SLPC brand first in the marketplace. Our tactical focus is to spend time and investments only on value-added initiatives and to eliminate waste through Kaizen activities.

Now in the second phase of our Alive in Five strategic renewal plan, the SLPC is pleased to report that it has achieved net revenues from operations of $8.587M, an increase of $333K over 2012/13 for the year ending March 31, 2014. The SLPC has surpassed its operating net revenue target and will recognize a favourable net revenue of $1.296M which will be redeployed to new product and self-sufficiency initiatives to further improve future performance. Considering the many challenges in the economy, this is a considerable achievement and provides the SLPC with confidence in the strategic path it is following. Focused cost structure improvements, dedication to improving margins throughout all of the business operations, continued commitment to Lean-Kaizen initiatives, strategic investment and product development with staff engagement have all led to this success.

The SLPC acknowledges the strong support of $300K from the Government of Ontario's Celebrate Ontario grant program towards innovations in four events at Upper Canada Village and Fort Henry National Historic Site of Canada. Some of these resources were invested in the creation of a new experiential, 'must see' display at Upper Canada Village's fall event Pumpkinferno. This event, which was launched in 2012, continued to grow and prosper in its second year, hosting almost 40,000 visitors over 22 nights during October, a time which would have been considered to be the off-season just a few years ago. This unique and creative new event was recognized as Ontario's Tourism Event of the Year by the Tourism Industry Association of Ontario, Best New Event in Ontario by Festivals and Events Ontario and as New Company of the Year by Ottawa Tourism. Upper Canada Village successfully launched a new culinary event in August, was a site rental for movie filming and made improvements to its core season programming and the winter lights festival Alight at Night. Together these factors contributed to helping Upper Canada Village to achieve its business targets.

A special commemorative ceremony was held at the Crysler's Farm Battlefield Memorial on November 11, 2013 to mark the 200th anniversary of the historic War of 1812 Battle of Crysler's Farm. The SLPC was pleased to host Prime Minister of Canada Stephen Harper who spoke to an attentive audience filled with hundreds of schoolchildren and later laid a wreath at the monument.

At Fort Henry National Historic Site of Canada, a number of new products and program enhancements were introduced. The world-famous Sunset Ceremonies were revitalized with the addition of cutting edge 2.5 D video technology to complement the live performance of the Fort Henry Guard with a visual commentary of a soldier's life. This new technology was also used to add new special effects to the fall event Fort Fright. Celebrate Ontario provided funding support to both Fort Fright and to a concert series in July and August that featured four performances from symphonic to pop musicians. Fort Henry launched Kingston's newest shopping district with a new Trade Square initiative featuring local wineries, artists and artisans in the historic casemates of the Upper Fort. Other program improvements coupled with significant cost containment measures resulted in realization of budget targets.

Parks and Beaches were negatively affected by the significant amount of poor weather which played havoc on its most vulnerable program areas, namely the day-use facilities. As a result of investment in the campground infrastructure, the achievement of its seasonal camper revenues and the implementation of

significant cost containment efforts, Parks and Beaches were able to offset the downturn in revenues and achieve a first time $1M favourable net revenue position. Crysler Park Marina, while also affected by the rainy weather throughout the 2013 operating season, was successful in growing its seasonal boater market, and will begin to realize the benefits of the installation of two new storage facilities and a hydraulic lift to contribute new monies to the operation through expansion of its winter storage program. Upper Canada Golf Course continued to strive for business improvement and accomplished a favourable net revenue through its reworking of the restaurant services and the positive impact of hosting the PGA Tour Canada golf tournament, The Great Waterway Classic, in August. This professional golfing event provided the golf course team with the opportunity to work with a world class-organization and professional players and brought extensive regional, provincial and national media coverage and profile.

The innovative Reciprocal Program that the SLPC introduced in 2012 to stimulate cross-attraction visitation continued to grow in popularity with visitors. In 2013 over 20,000 visits were redeemed. This initiative remains one of the best vacation deals for families in Ontario.

Recent improvements and successes in business performance have reinforced the SLPC's commitment to its strategic direction and strengthened employee engagement, which plays a key role in transforming the business units and maximizing efficiencies. A number of strategies are in place to drive employee performance, accomplishment and continuous improvement. These strategies include the awarding of the Hero's Cup to recognize employees demonstrating service excellence, holding quarterly All-Hands meetings to ensure a broad understanding of SLPC business goals and direction, and seeking input and feedback through All Staff surveys.

In 2013/14, the General Manager/CEO initiated Skip Level Meetings to engage directly with frontline employees; established a Wellness Committee to plan and promote initiatives that encourage habits of wellness, increase awareness of factors and resources that contribute to well-being, inspire and empower individuals to take responsibility for their own physical and mental health and support a sense of community/ team to develop a positive culture focused on celebrating and improving the quality of life for all employees.

SLPC's focus on safety both for staff and visitors remains a high priority. Through Safety Performance Index (SPI), Safety Talks, an increase in root cause analysis and a general heightened awareness amongst staff, incidents for staff and visitors have declined significantly over the past three years.

The SLPC continues to work hard to successfully expand its network of partners including tourism organizations, private tourism business operators, corporate brand businesses, service and product suppliers, municipalities and media. These strategic alliances play an integral role in SLPC's ability to expand programs, leverage marketing dollars, and maximize exposure while strengthening and building community relationships.

One significant example of how these positive relationships can realize the benefit of working together is the United Counties of Leeds and Grenville's commitment of $400K towards the completion of Phase 2 of the refurbishment of the 1000 Islands Recreational Trail along the 1000 Islands Parkway between Gananoque and Brockville. This significant contribution will allow the SLPC to complete this important capital project for the enjoyment of residents, tourists and recreational enthusiasts. Results such as these encourage the SLPC to continue to work hard fostering these important partnerships.

We would like to thank the Ministry of Tourism, Culture and Sport for its investment in the SLPC and the staff for their continued support throughout the year. We would also like to recognize our Board of Commissioners, our senior leadership team and staff for their dedication and commitment to the customer experience and stewardship of some of Ontario's most treasured assets throughout our portfolio.

Sincerely,

Ian Wilson
Chair

Darren Dalgleish
General Manager & CEO

SLPC BOARD OF COMMISSIONERS 2013/14

Chair:
Ian Wilson
Kingston
April 18, 2012 - April 17, 2015

Commissioners:
Carmen Cousineau
Cornwall
March 23, 2011 - March 22, 2017

Linda Ann Daly
Kingston
April 24, 2013 - April 23, 2016

Vincent Durant
Kingston
September 12, 2012 - September 11, 2015

Margaret Fancy
Mallorytown
October 23, 2013 - October 22, 2016

Richard Fawthrop
Cornwall
June 6, 2007 – July 17, 2013

John E. Fischl
Maitland
September 15, 2010 - September 14, 2016

James Garrah
Gananoque
October 30, 2013 - October 29, 2016

J. R. (Jack) McIntosh
Winchester
August 8, 2005 – August 8, 2013

Lloyd Therien
Kingston
May 30, 2007 – June 22, 2013

SENIOR LEADERSHIP TEAM 2013/14

Darren Dalgleish
General Manager & CEO

Bonnie VanMoorsel
Executive Assistant to the CEO

Bryan Mercer
Director, Marketing

Faye Baker
Manager, Finance and Human Resources

Geoff Waycik
Manager, Upper Canada Village

Will Baird
Manager, Fort Henry National Historic Site of Canada

Lou Seiler
Manager, Parks and Recreational Facilities

OUR MANDATE

The SLPC was established in 1955 and is an Operational Enterprise of the Government of Ontario. Its mandate is to provide tourism, cultural, educational and recreational opportunities for residents of Ontario and visitors to the province through the presentation and interpretation of historic attractions and the development and operation of parks, campgrounds, scenic parkways and recreational areas. The SLPC supports the Ministry of Tourism, Culture and Sport's efforts to strengthen Ontario's tourism industry. As a key economic driver in Eastern Ontario, the SLPC will focus efforts on new product development and program enhancements that will draw new and returning customers to the region.

OUR MISSION

The purpose of the SLPC is to generate lasting visitor growth, drive economic prosperity, and build community partnerships in Eastern Ontario.

It is a revenue-generating tourism business offering customer-focused entertaining and educational experiences that maximize its natural, leisure and heritage assets.

LEGISLATIVE AUTHORITY

SLPC operates under the authority of the St. Lawrence Parks Commission Act; and reports to the provincial government through the Minister of Tourism, Culture and Sport. The Board of Commissioners' governance responsibilities include overseeing the business affairs of the SLPC by making policy decisions and setting strategic directions; establishing land use regulations; approving budget priorities; translating government policy into agency policy; ensuring wise use of public assets, and representing the SLPC within the community.

The Commission supports its operations through:

- Fees charged at its attractions and retail outlets and revenue generated via concessionaires;
- A transfer payment from the Government of Ontario, and
- Land-use lease agreements, donations, sponsorships and partnership advertising funds in support of its facilities and programming.

BUSINESS OBJECTIVES FOR THE REPORTING PERIOD 2013/14

CORE PRINCIPLES, VALUES AND BELIEFS

- Success must be achieved through excellence in the presentation and promotion of quality attractions and facilities and high private sector-calibre retail establishments which complement rather than compete with the private sector.
- The SLPC has a vital role to play in the development of tourism in Eastern Ontario, not only through excellence in the presentation and promotion of its attractions and facilities but also by helping to develop regional programs which are responsive to the demands of the tourism markets.
- Its greatest future strength must be built upon leadership and motivated people, with Commissioners, staff and communities working together.
- The SLPC is committed to responding to the needs of its visitors through service and courtesy.
- The SLPC is dedicated to communicating effectively with visitors, staff, community leaders, associations, private tourism operators and the Ministry of Tourism, Culture and Sport.
- The SLPC believes that the development and implementation of a unique corporate image will heighten public awareness of the SLPC as a unified corporate entity with distinct programs and facilities and serve as a cornerstone for marketing and a source of pride for staff.
- The SLPC is committed to responsible and ethical management of its attractions, facilities and services.
- The SLPC is committed to the principles of its Corporate Vision. It will guide corporate planning and new initiatives and it will also assist in setting priorities for existing programs and set the stage for cooperative activities with the private sector and other stakeholders

OBJECTIVES

- To encourage and promote the tourism industry in Eastern Ontario on a year-round basis for the economic benefit of the people of the region and the province as a whole.
- To acquire, preserve, develop and maintain historic and recreational resources within the SLPC's jurisdiction for the benefit of the people of Ontario and enjoyment of visitors to the province.
- To manage historic sites, campgrounds, parkways, recreation areas and other facilities which enhance the SLPC's contribution to tourism development, recreation, learning and heritage conservation.
- To provide the SLPC's services and facilities at a high standard of excellence for the recreational and learning enjoy¬ment of its visitors.

STRATEGIC DIRECTION – MOVING FORWARD

The SLPC will continue to be guided by the Strategic Framework of "Alive in Five" to achieve our business sustainability goals. Successful execution of all of the framework elements will ensure that the SLPC is collectively and directly contributing to its strategic business plan. The SLPC will build on its successes to achieve financial sustainability and the ultimate goal of fulfilling its stewardship commitment of our lands and heritage attractions.

Over the past three years, the SLPC has successfully implemented new initiatives and structural changes to develop a sustainable business model that will provide a solid foundation for continued growth. Most notable is the decentralization of the SLPC and the subsequent creation of five operating business units. The SLPC will continue to build on this foundation of the framework, driving profit-based decisions that will preserve the core product and enrich our product mix and growth initiatives.

PILLAR I - DEVELOP A HEALTH, SAFETY AND ENVIRONMENTAL CULTURE

The SLPC is striving to develop a "safety-first" culture that will create a healthy work environment where employees feel safe at all times and leave a minimal environmental footprint in every location where we operate. SPI and root cause analysis will inform our safety progress. The SLPC's newly developed Multi-year Accessibility Plan will ensure the SLPC meets Ontario's accessibility laws and removes accessibility barriers. The establishment of the SLPC Wellness Committee will encourage and promote habits of wellness among SLPC employees.

PILLAR II - ACHIEVE OPERATIONAL EXCELLENCE

The SLPC will continue to improve overall performance by moving from a revenue-focused model to a margin-focused model. Through the aggressive employment of Lean Kaizen, the SLPC will develop and implement sustainable, continuous improvement practices to constantly reduce costs and eliminate waste, and to improve quality and increase flexibility across all SLPC divisions. Continued focus on budget adherence through variance analysis, metrics and accountability will improve overall financial performance. Further, the SLPC will maintain a continuous effort to outpace inflation with cost structure improvements.

PILLAR III - EXPAND PRODUCT AND SERVICES OFFERING "PRESERVE THE CORE, ENRICH THE PRODUCT MIX"

The SLPC will focus on increased profitability of major attractions and enrich our product mix while aligning its resources with consumer demand. The SLPC will continue to offer to our existing and potential clients a broad range of competitive products and services and be perceived as industry innovators through exceptional creativity, depth and capacity with a focus on high-yield programming and special events. Reinvestment of operational gains to grow and enhance programs and product mix will contribute to organizational and financial sustainability. The Preservation of our Core Heritage sites is paramount and new product will be considerate of heritage impact such that new offerings are non-dilutive to our core product.

PILLAR IV - RETAIN AND DEVELOP OUR CUSTOMER BASE

Special events, thematic daily/weekend programming, perceived "value for money" and strengthened SLPC brand will attract new visitors and returning customers and increase group sales. The SLPC believes in both organic growth and deeper market penetration and will tailor our offerings accordingly.

PILLAR V - BUILD A TALENTED AND COMMITTED WORKFORCE

The SLPC will excel at attracting, developing and retaining competent and flexible personnel to support an ever-evolving, high-performing organization; through effective leadership and employee engagement, the SLPC's focus will be to build a culture of continuous improvement and personal accountability. Investment in the educational development of our staff will continue in all professional and personal development categories. Bi-annual Lean/Kaizen certification training for 50 people per year will continue until all staff is versed.

ATTRACTION ACTIVITY PERFORMANCE

ATTRACTION	2013/14	2012/13	VARIANCE	VARIANCE (%)
Fort Henry (admissions)	91.5	91.1	0.4	0.44
Upper Canada Village (admissions)	188.9	181.4	7.5	4.13
Campgrounds & Beaches (nights/admissions)	121.8	120.3	1.5	1.25
Upper Canada Golf Course (rounds & rentals)	18.6	18.8	-0.2	-1.06
Crysler Park Marina (docked footage)	769	726	43	5.92

FINANCIAL PERFORMANCE

OPERATIONS

In 2013/14, the SLPC generated $8.587M in revenue from operations, realizing an increase of $333K or 4% over 2012/13. In addition, SLPC received provincial government operating funds in the amount of $7.449M. The SLPC reported operating expenses of $14.239M and disbursed $553K from its internally restricted reserve for strategic priority projects (e.g., marketing campaign, Pumpkinferno, Fort Fright, Crysler Park Marina, Camper Cabins, etc.).

CAPITAL INVESTMENT

SLPC is steward of 7,000 acres of land over a 200 km stretch from Kingston to the Quebec border. Operations include two historic attractions, 13 parks and campgrounds, two parkways, a long distance recreational trail, a wildlife sanctuary, a golf course, a marina, and gift and retail stores. For accounting purposes, SLPC's amortized capital assets – excluding land and roads are valued at $38.5M.

The SLPC has over $21M in deferred maintenance capital infrastructure requirements which are on the Ministry of Tourism, Culture and Sport's Asset Management Information System (AMIS) - 2010 costing estimates. These remain a pressure to SLPC as they are not currently funded. Approximately $7M is related to AMIS priorities one to three and about $14M related to other high priority projects.

In 2013/14, SLPC received $4.908M in capital funding with $4.469M being directed to projects necessary to comply with legislative and regulatory requirements and a number of high-priority projects that were vital to ensuring the safety of staff and visitors to our recreational and heritage sites. The completed projects include replacement and upgrade of the sewage treatment plant at Farran Park, water supply and well management, maintenance of waste disposal and treatment systems, structural repairs to heritage buildings, electrical and HVAC (heating, ventilation and air conditioning) upgrades to meet building code requirements, road maintenance and repair, washroom upgrades and Fort Henry structural maintenance. The remaining $438.4K was directed to the refurbishment of the existing infrastructure including building repairs and the replacement of maintenance machinery and equipment.

The chart below provides a summary of the capital projects undertaken in 2013/14 based on business unit:

BUSINESS UNIT	Capital Investment 2013/14
Fort Henry	$690,000
Upper Canada Village	$1,069,000
Campgrounds & Beaches	$1,843,700
Crysler Park Marina	$106,800
Upper Canada Golf Course	$118,600
Corporate	$1,080,000
TOTAL	**$4,908,100**

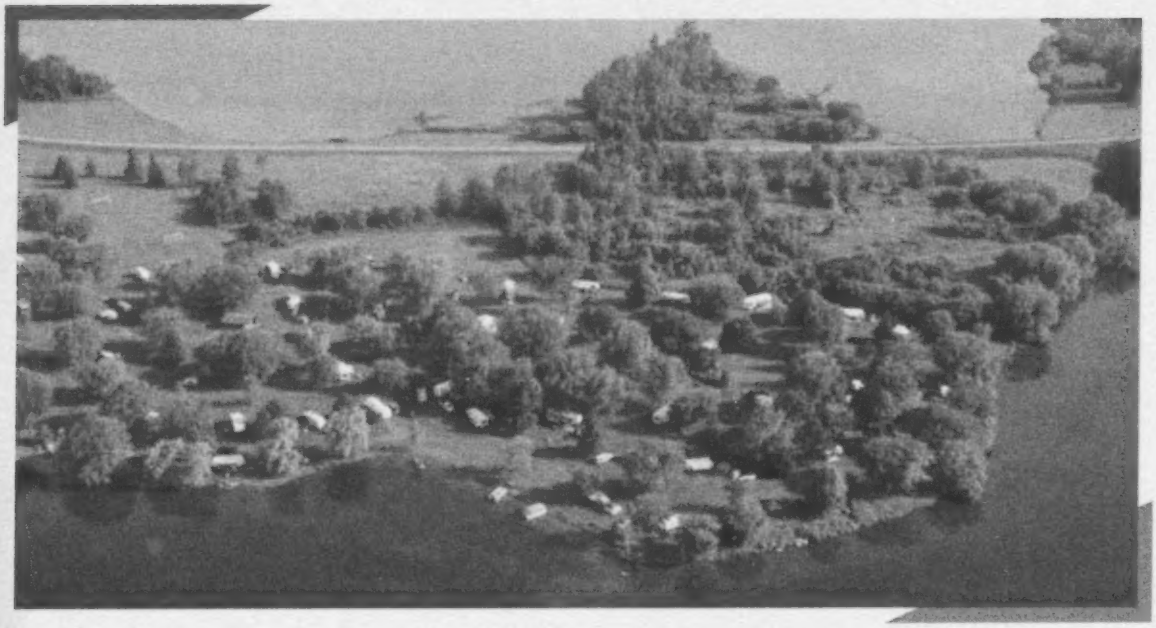

The St. Lawrence Parks Commission

Financial Statements
March 31, 2014

Independent Auditor's Report	2 - 3
Financial Statements	
Financial Position	4
Operations	5
Changes in Net Assets	6
Cash Flows	6
Notes to Financial Statements	7 - 16

Raymond Chabot
Grant Thornton

Independent Auditor's Report

Raymond Chabot Grant Thornton LLP
2505 St-Laurent Blvd.
Ottawa, Ontario K1H 1E4

Telephone: 613-236-2211
Fax: 613-236-6104
www.rcgt.com

To The St. Lawrence Parks Commission, the Minister of Tourism, Culture and Sport and the Auditor General of Ontario

We have audited the accompanying financial statements of The St. Lawrence Parks Commission, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2014 and the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.

Basis for qualified opinion

Note 2 indicates that in accordance with past provincial policy, the Commission had not capitalized assets before April 1, 1994. Moreover, assets acquired before April 1, 2009 with provinical government funding have not been capitalized. In these respects, the financial statements are not in accordance with Canadian public sector accounting standards. The effects of these departures from Canadian public sector accounting standards on the financial statements have not been determined. Our audit opinion on the financial statements for the year ended March 31, 2014 was modified accordingly because of the possible effects of this misstatement.

Qualified opinion

In our opinion, except for the effects of the matter described in the Basis for qualified opinion paragraph, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of The St. Lawrence Parks Commission as at March 31, 2014 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Raymond Chabot Grant Thornton LLP

Chartered Accountants,
Licensed Public Accountants

Ottawa, Canada
June 26, 2014

The St. Lawrence Parks Commission
Financial Position
March 31, 2014
(In thousands of dollars)

	2014	2013
	$	$
ASSETS		
Current		
Cash	7,608	8,940
Trade and other receivables (Note 3)	841	617
Inventories (Note 4)	491	530
Prepaid expenses	57	47
	8,997	10,134
Long-term		
Tangible capital assets (Note 5)	38,495	36,122
Deferred land costs	41	
Other long-term assets		19
	47,533	46,275
LIABILITIES		
Current		
Trade and other operating liabilities	924	1,067
Deferred contributions (Note 6)	3,010	4,787
Accrued liabilities	473	495
	4,407	6,349
Long-term		
Deferred contributions - tangible capital assets (Note 7)	36,088	34,201
Due to Province (Note 8)	300	300
Severance and future employee benefits (Note 9)	1,008	991
	41,803	41,841
NET ASSETS		
Unrestricted	2,557	2,557
Internally restricted (Note 10)	3,173	1,877
	5,730	4,434
	47,533	46,275

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

On behalf of the Board,

Director

Director

The St. Lawrence Parks Commission
Operations
Year ended March 31, 2014
(In thousands of dollars)

	Unrestricted	Internally restricted (Note 10)	2014 Total	2013 Total
	$	$	$	$
OPERATING REVENUES				
Entrance receipts	3,166		3,166	3,166
Camping	2,604		2,604	2,474
Gross profit from retail operations (Note 11)	818		818	862
Golf course	506		506	528
Concession and site rentals	477		477	285
Sponsorships	316		316	289
Marina docking and storage	507		507	483
Investment income	70		70	48
Miscellaneous	123		123	119
	8,587	-	8,587	8,254
OPERATING EXPENDITURES				
Salaries, wages and benefits (Note 13)	10,227		10,227	10,730
Services	2,627	250	2,877	2,690
Supplies and equipment	1,102	59	1,161	1,306
Transportation and communication	151	6	157	264
Amortization of tangible capital assets	118	238	356	238
Miscellaneous	14		14	17
	14,239	553	14,792	15,245
Operating deficit before the following:	(5,652)	(553)	(6,205)	(6,991)
OTHER REVENUES (EXPENDITURES)				
Provincial government funding				
Operational	7,449	75	7,524	7,647
Refurbishment	3,155		3,155	2,845
Revitalization	1,565		1,565	1,253
Other funding		178	178	178
	12,169	253	12,422	11,923
Refurbishment				
Expenditures	(2,129)		(2,129)	(2,059)
Asset disposal				38
Amortization of tangible capital assets	(1,069)		(1,069)	(824)
	(3,198)	-	(3,198)	(2,845)
Revitalization				
Expenditures	(7)		(7)	(4)
Amortization of tangible capital assets	(1,538)		(1,538)	(1,250)
	(1,545)	-	(1,545)	(1,254)
Other expenditures		(178)	(178)	(178)
Provincial government operational funding	7,426	75	7,501	7,646
Excess (deficiency) of revenues over expenditures	1,774	(478)	1,296	655

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

The St. Lawrence Parks Commission
Changes in Net Assets

Year ended March 31, 2014
(In thousands of dollars)

	Unrestricted	Internally restricted (Note 10)	2014 Total	2013 Total
	$	$	$	$
Balance, beginning of year	2,557	1,877	4,434	3,779
Excess (deficiency) of revenues over expenditures	1,774	(478)	1,296	655
Interfund transfers	(1,774)	1,774	-	-
Balance, end of year	2,557	3,173	5,730	4,434

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Cash Flows

Year ended March 31, 2014
(In thousands of dollars)

	2014	2013
	$	$
OPERATING ACTIVITIES		
Excess (deficiency) of revenues over expenditures	1,296	655
Non-cash items		
Amortization of tangible capital assets	3,139	2,490
Amortization of deferred contributions - tangible capital assets	(2,862)	(2,288)
Changes in working capital items		
Trade and other receivables	(224)	299
Inventories	39	39
Trade and other operating liabilities	(143)	(4,043)
Deferred contributions	(2,037)	(928)
Prepaid expenses	(10)	29
Accrued liabilities	(22)	63
Cash flows from operating activities	(824)	(3,684)
CAPITAL ACTIVITIES		
Other long-term assets	19	19
Acquisition of tangible capital assets	(5,512)	(6,945)
Deferred land costs	(41)	
Cash flows used in investing activities	(5,534)	(6,926)
FINANCING ACTIVITIES		
Deferred contributions - tangible capital assets	5,009	5,679
Due to Province		300
Change in severance and future employee benefits	17	(40)
Cash flows from financing activities	5,026	5,939
Net decrease in cash	(1,332)	(4,671)
Cash, beginning of year	8,940	13,611
Cash, end of year	7,608	8,940

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2014
(In thousands of dollars)

1 - GOVERNING STATUTES

The St. Lawrence Parks Commission (the Commission), a Provincial Corporation without share capital and Crown Agency, is subject to and governed by an Ontario Statute, the St. Lawrence Parks Commission Act. The Commission operates several parks, historical sites and other facilities situated on Crown lands in Eastern Ontario, including Upper Canada Village and Fort Henry, intended to provide tourism and recreation opportunities to both residents of, and visitors to, the Province. The Commission is exempt from federal and provincial income taxes under paragraph 149(1)(d) of the Income Tax Act (Canada).

2 - SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES

Basis of presentation

The Commission's financial statements are prepared in accordance with Canadian public sector accounting standards in the Chartered Professional Accountants of Canada (CPA) Handbook. The Commission has elected to apply the accounting standard recommendations applicable solely to government not-for-profit organizations in Sections PS 4200 to PS 4270 of the CICA Public Sector Accounting Handbook.

Accounting estimates

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts recorded in the financial statements and notes to financial statements. These estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the Commission may undertake in the future. Actual results may differ from these estimates.

Financial assets and liabilities

In 2013, the Commission applied the recommendations of new Sections PS 1201, Financial Statement Presentation, and PS 3450, Financial Instruments, of the CPA Public Sector Accounting Handbook. These new sections required prospective application and, accordingly, comparative amounts are presented in accordance with the accounting policies which the Commission applied before adoption of these new sections.

Initial measurement

The Commission recognizes a financial asset or a financial liability on the statement of financial position when, and only when, it becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument. Unless otherwise stated, financial assets and liabilities are initially measured at cost.

Subsequent measurement

At each reporting date, the Commission measures its financial assets and liabilities at amortized cost (including any impairment in the case of financial assets), except for any investments in listed securities which are measured at fair value. Additionally, because the Commission defines and implements a risk management or investment strategy to manage and evaluate the performance of investments on a fair value basis, these investments are included in the category of financial instruments measured at fair value by designating that fair value measurement shall apply.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2014
(In thousands of dollars)

2 - SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (Continued)

The Commission determines whether there is any objective evidence of impairment of the financial assets, for both financial assets subsequently measured at amortized cost and financial assets subsequently measured at fair value. Any financial asset impairment is recognized in the statement of operations and, in the case of a financial asset classified to the fair value category, the reversal of any net remeasurements is presented in the statement of remeasurement gains and losses when an impairment is recognized.

Inventory valuation

Inventories are valued at the lower of cost and net realizable value. Cost is determined by the first in, first out method.

Tangible capital assets

Amortization

Tangible capital assets, including land, acquired before April 1, 1994 are carried at nominal value. Capital assets acquired with Provincial government funds before April 1, 2009 have been expensed rather than capitalized. Tangible capital assets acquired with Provincial government funds after April 1, 2009 have been capitalized at cost.

Tangible capital assets are amortized over their estimated useful lives according to the straight-line method over the following periods:

	Periods
Buildings and other structures	20 - 40 years
Landhold improvements	15 years
Exhibits	10 years
Machinery, equipment, and tools	5 years
Vehicles	5 - 10 years
Computer systems and licenses	3 - 5 years
Office furniture and equipment	3 - 5 years
Structures	5 years

Capital grants received by the Commission are deferred and amortized at rates that offset amortization recorded on related tangible capital assets.

Write-down

When the Commission recognizes that a tangible capital asset no longer has any long-term service potential, the excess of net carrying amount of the tangible capital asset over its residual value is recognized as an expense in the statement of operations.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2014
(In thousands of dollars)

---

2 - SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (Continued)
Revenue recognition

The Commission follows the deferral method of accounting for contributions. Under this method, contributions restricted for future period expenses are deferred and are reported as revenue in the year in which related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Retail revenue is recognized when goods have been sold and collection is reasonably assured.

Entrance fees, campsites, golf course, concession and site rentals, marina docking and storage, and sponsorships revenues, are recognized when services have been rendered and collection is reasonably assured.

Investment income is recognized based on the number of days the investment was held during the year and is calculated using the effective interest method.

Salaries, wages and benefits

These financial statements reflect salaries, wages and benefit costs allocated by the Province of Ontario for those members of the Ontario Public Service (OPS) who are involved with Commission operations.

Severance accrual

OPS regular employees are entitled to one week of severance pay for each year of service, up to a maximum of six months pay, when employment ceases because of death, retirement, layoff after one year of continuous service, or for any reason after five years of continuous service other than dismissal for cause and abandonment of position. Fixed term employees with more than five seasons of continuous service are entitled to such payment only if terminated by the employer. The Commission has accrued the obligation owing to regular employees. Any potential obligation for fixed term employees is recorded only upon termination.

Workplace Safety and Insurance Board

The Province provides benefits to OPS employees on workers' compensation through the Workplace Safety and Insurance Board (WSIB). Adjustments to the estimated WSIB obligation, if any, are recognized in the year in which supportive computations are made available to the Commission by the WSIB.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2014
(In thousands of dollars)

2 - SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (Continued)

Pension Plan

The Province provides pension benefits to its eligible OPS employees through participation in the Public Service Pension Plan (PSP Plan) and the Ontario Public Service Employees' Union Pension Trust (OPSEU Pension Trust). These plans are multi-employer defined benefit pension plans. As the Commission has insufficient information to apply defined benefit plan accounting, the plans have been accounted for as defined contribution pension plans, and the Commission's annual contributions are expensed. According to the Public Service Pension Act any deficiencies of the pension fund are to be paid out of the Consolidated Revenue Fund of the Province of Ontario, and as such no attempt has been made to calculate any amount owing regarding the unfunded liability (if any) with respect to these pension plans.

3 - TRADE AND OTHER RECEIVABLES

	2014	2013
	$	$
Trade accounts receivable	782	534
Receivable from the Ministry of Finance	66	90
	848	624
Doubtful accounts	7	7
	841	617

4 - INVENTORIES

The total carrying amount of inventories at cost is $491 (2013 - $530). No inventories are carried at net realizable value or at fair value less selling costs. Year-end inventory values are comprised of:

	2014	2013
	$	$
Retail stores	342	378
Maintenance parts and replacements	117	152
Firewood	32	
	491	530

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2014
(In thousands of dollars)

5 - TANGIBLE CAPITAL ASSETS

			2014	2013
	Cost	Accumulated amortization	Net carrying amount	Net carrying amount
	$	$	$	$
Buildings and other structures	16,745	1,035	15,710	15,314
Landhold improvements	10,216	1,000	9,216	8,862
Exhibits	7,132	1,531	5,601	6,314
Machinery, equipment and tools	2,521	753	1,768	760
Vehicles	2,884	1,513	1,371	1,368
Computer systems and licenses	1,751	920	831	1,106
Office furniture and equipment	1,381	1,035	346	510
Structures	3,462	1,017	2,445	1,488
Construction in progress	1,207		1,207	400
	47,299	8,804	38,495	36,122

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2014
(In thousands of dollars)

6 - DEFERRED CONTRIBUTIONS

	2014	2013
	$	$
Prepaid admissions and camping	1,114	973
Ministry of Tourism, Culture and Sport - funding for refurbishment		
Balance, beginning of year	3,412	1,925
Contributions	4,450	5,936
Expenditures	(5,966)	(4,449)
Balance, end of year	1,896	3,412
Ministry of Tourism, Culture and Sport - funding for Fort Henry refurbishment		
Balance, beginning of year		29
Expenditures		(29)
Balance, end of year	-	-
Ministry of Tourism, Culture and Sport - funding for revitalization		
Balance, beginning of year	402	2,924
Contributions	458	737
Expenditures	(860)	(3,259)
Balance, end of year	-	402
Ministry of Tourism, Culture and Sport - 50th Anniversary Celebration		
Balance, beginning of year		50
Expenditures		(50)
Balance, end of year	-	-
Other deferred contributions		
	3,010	4,787

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2014
(In thousands of dollars)

7 - DEFERRED CONTRIBUTIONS - TANGIBLE CAPITAL ASSETS

	2014	2013
	$	$
Ministry of Tourism, Culture and Sport - funding for refurbishment		
Balance, beginning of year	7,053	5,448
Tangible capital additions	3,850	2,427
Amortization	(1,040)	(822)
Balance, end of year	9,863	7,053
Ministry of Tourism, Culture and Sport - funding for revitalization		
Balance, beginning of year	22,833	20,827
Tangible capital additions	858	3,256
Amortization	(1,565)	(1,250)
Balance, end of year	22,126	22,833
Ministry of Tourism, Culture and Sport - infrastructure stimulus funding		
Balance, beginning of year	4,183	4,361
Amortization	(178)	(178)
Balance, end of year	4,005	4,183
Celebrate Ontario		
Balance, beginning of year	132	174
Amortization	(38)	(42)
Balance, end of year	94	132
	36,088	34,201

8 - DUE TO PROVINCE

On February 6, 2013, the Commission received one-time funding to support the land sales initiative that the Commission is currently undertaking with Ontario Infrastructure and Lands Corporation. This funding is provided on an interest free basis, and on the understanding that it will be repaid upon completion of the sale(s).

Costs incurred during the year relating to the land sales initiative amount to $41 and have been capitalized as deferred land costs, which are to be recognized in operations against related proceeds on sale.

9 - SEVERANCE AND FUTURE EMPLOYEE BENEFITS

	2014	2013
	$	$
Severance accrual	854	808
WSIB benefit accrual	154	183
	1,008	991

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2014
(In thousands of dollars)

10 - INTERNALLY RESTRICTED NET ASSETS

A portion of net assets has been internally restricted by the Board of Commissioners to fund future capital expenditures. In the current year, the Board of Commissioners approved expenditures of $478 from these restricted net assets.

The Board of Commissioners has approved that the 2014 operating profit of $1,774 be redirected to the Commission's Tourism Development Fund for investment in programs and projects that will best contribute to the financial sustainability of operations.

11 - GROSS PROFIT FROM RETAIL OPERATIONS

Retail gross profit is comprised of:

	2014	2013
	$	$
Sales from retail operations	1,712	1,816
Cost of goods sold	894	954
Gross profit from retail operations	818	862

12 - TRANSACTIONS WITH THE PROVINCE OF ONTARIO

In the normal course of operations, the costs of post-retirement non-pension employee benefits have been paid by the Management Board Secretariat of the Province of Ontario and are not included in the statement of operations of the Commission. Further transactions with the Province of Ontario are as shown below, and are measured at their exchange amount as established and accepted by the parties.

Included in trade and other receivables is $66 (2013 - $90) due from the Ministry of Finance regarding payroll expenses. Included in trade and other operating liabilities is $194 (2013 - $287) due to the Ministry of Finance in connection with payroll expenses.

During the year, the Commission paid a total of $10,832 (2013 - $11,672) in gross payroll expenses to the Ministry of Finance.

Included in Services expenditures is $45 (2013 - $67) paid to the Ministry of Finance for various services including advertising and pay stub printing, and $10 (2013 - $10) paid to the Ontario Provincial Police for security services.

During the year, the Commission paid the Ministry of Transportation $201 (2013 - $201) for the maintenance of the 1000 Islands Parkway which is included in Supplies and equipment expenditures, and paid $27 (2013 - $27) to the Ministry of Finance for general liability insurance and provincial licenses.

Included in Construction in progress and in subsequently capitalized amounts is $61 (2013 - $2,806) paid to the Ontario Infrastructure and Lands Corporation for project management services.

During the year, the Commission recognized funding totaling $12,422 (2013 - $11,923) from the Ministry of Tourism, Culture and Sport, which is included in Provincial government funding.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2014
(In thousands of dollars)

13 - PENSION PLAN

The Commission's contribution to the PSP Plan and the OPSEU Pension Trust for the year ended March 31, 2014 was $518 (2013 - $543) and is included in salaries, wages and benefits.

14 - REMUNERATION OF MEMBERS

Total remuneration of members of the Commission was $7. (2013 - $11)

15 - COMMITMENTS

a) The Commission has entered into long-term lease agreements expiring on various dates between 2014 and 2018 which require lease payments of $59. The minimum lease payments for the next four years are $34 in 2015, $17 in 2016, $7 in 2017, and $1 in 2018.

b) The Commission entered into a long-term maintenance contract with the Ministry of Transportation in 1983. An annual payment is made for the maintenance of the 1000 Islands Parkway of $150, adjusted for inflation, until written notification of termination is made by the Commission, which requires a minimum of eight months to come into effect. There is a commitment of $232 for the forthcoming financial year.

c) The Commission has entered into a long-term agreement with Parks Canada to provide funding for Conservation Program Maintenance Projects to be expended during the period from 2011 to 2017. The agreement requires total funding of $2,800 with payments of $400 per year beginning in 2011 and each year thereafter.

16 - FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

Financial risks

The Commission is exposed to, and manages, various financial risks resulting from both its operations and its investments activities, and does not enter into financial instrument agreements including derivative financial instruments for speculative purposes.

Main financial risk exposure is as follows:

Credit risk

The Commission is exposed to credit risk regarding the financial assets recognized on the statement of financial position. The Commission has determined that the financial asset with greater credit risk exposure is trade accounts receivable since failure of any of these parties to fulfil their obligations could result in significant financial losses for the Commission.

The credit risk regarding cash and cash equivalents is considered to be negligible because the counterparty is a reputable bank with an investment grade external credit rating.

Interest rate risk

The Commission is exposed to interest rate risk with respect to financial assets and liabilities bearing fixed and variable interest rates.

The St. Lawrence Parks Commission
Notes to Financial Statements
March 31, 2014
(In thousands of dollars)

16 - FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (Continued)

Concentration risk

All of the Commission's cash and short-term investments are held at the same financial institution.

Carrying amount of financial assets by categories

The Commission's financial assets, totaling $8,449 ($9,557 as at March 31, 2013), have all been classified as financial assets measured at amortized cost, less any reduction for impairment.

17 - COMPARATIVE FIGURES

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation adopted in the current year. Specifically, funding of $300 received in the prior year which was originally recorded as deferred revenue has been reclassified as a long-term interest free loan as described in Note 8.

LA COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT
UN ORGANISME DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

Les Parcs du Saint-Laurent

2013

RAPPORT ANNUEL

2014

ISSN 0835-7781

POURSUIVRE SUR LA VOIE DE LA CROISSANCE ET DE LA PROSPÉRITÉ

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CHEF DE LA DIRECTION DE LA COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

Au cours des trois dernières années, la Commission des parcs du Saint-Laurent (CPSL) a, dans le cadre de son plan de renouvellement stratégique intitulé « Alive in Five », mis en œuvre avec succès de nouvelles initiatives et opéré des changements structurels en vue de se doter d'un modèle de gestion durable visant à établir des fondations solides pour assurer sa croissance continue. La CPSL continuera de mettre tout en œuvre pour préserver ses produits de base (Upper Canada Village et Fort Henry) tout en enrichissant son éventail de produits au moyen d'activités et de programmes n'entraînant pas la dilution de la marque existante ou du rôle patrimonial fondamental, et cadrant avec les demandes actuelles du marché. La CPSL poursuivra sa croissance de manière à générer des retombées économiques pour la région et à positionner la marque de la CPSL au premier rang du marché. Fidèle à sa pratique, la Commission consacre seulement du temps et des ressources financières aux projets à valeur ajoutée et met fin au gaspillage au moyen d'activités Kaizen (c.-à-d., d'amélioration continue).

La CPSL, qui a entamé depuis quelque temps déjà la seconde phase de son plan de renouvellement stratégique « Alive in Five », est fière d'annoncer qu'elle a réalisé, pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2014, des produits d'exploitation se chiffrant à 8,587 millions de dollars, une hausse de 333 000 dollars par rapport à l'exercice 2012-2013. La CPSL a dépassé l'objectif qu'elle s'était fixé en la matière et enregistrera des recettes nettes favorables de 1,296 million de dollars, qu'elle réaffectera à de nouveaux produits et à des programmes et activités renforçant sa capacité d'autosuffisance en vue d'améliorer davantage sa performance future. Compte tenu des nombreux problèmes qui touchent l'économie, il s'agit là d'une réalisation importante pour la CPSL, lui fournissant l'assurance que l'orientation stratégique qu'elle s'est donnée est la bonne. Ce succès est attribuable aux améliorations ciblées apportées à la structure des coûts, à la volonté d'améliorer les marges pour l'ensemble des activités de l'organisme, à l'adhésion permanente aux concepts de gestion sans gaspillage et d'amélioration continue (Lean-Kaizen), à l'investissement stratégique ainsi qu'au développement de produits faisant appel à la participation du personnel.

La CPSL tient à souligner l'aide financière importante de 300 000 dollars que lui a accordé le programme de subventions Fêtons l'Ontario du gouvernement provincial en vue de favoriser l'innovation dans le cadre de quatre activités proposées à Upper Canada Village et au lieu historique national du Canada du Fort-Henry. Une partie de cette somme a servi à la création d'une nouvelle exposition expérimentale « à voir absolument » présentée à l'occasion de Pumpkinferno, une activité automnale organisée à Upper Canada Village. La croissance et le succès de cette activité lancée en 2012 se sont poursuivis pour une deuxième année. On y a accueilli près de 40 000 visiteurs pendant les vingt-deux soirées d'ouverture en octobre, une période de l'année qualifiée de basse saison il y a quelques années. Cette activité unique et originale a d'ailleurs été couronnée « activité touristique de l'année en Ontario » par l'Association de l'industrie touristique de l'Ontario, « meilleure nouvelle activité en Ontario » par Festivals et Événements Ontario ainsi que « nouvelle entreprise de l'année » par Tourisme Ottawa. De plus, Upper Canada Village a donné le coup d'envoi, au mois d'août, à un nouvel événement culinaire ayant remporté un franc succès, a loué le village pour le transformer en lieu de tournage cinématographique et a apporté des améliorations à la programmation saisonnière de sa période la plus active de l'année ainsi qu'à son festival d'hiver Village en lumières. Toutes ces mesures ont permis à Upper Canada Village de réaliser ses objectifs opérationnels.

Une cérémonie commémorative a eu lieu le 11 novembre 2013 au monument du parc commémoratif de la Bataille-de-la-Ferme-Crysler afin de marquer le 200e anniversaire de la Bataille historique de la Ferme Crysler, qui s'est déroulée pendant la guerre de 1812. La CPSL a été heureuse d'accueillir, pour l'occasion, le premier ministre du Canada, Stephen Harper, qui s'est adressé à un auditoire attentif composé de centaines d'écoliers et d'écolières avant d'aller déposer une couronne au pied du monument.

La CPSL a instauré un certain nombre de nouveaux produits au lieu historique national du Canada du Fort-Henry et a renouvelé ses programmes existants. Elle a en outre donné un second souffle aux cérémonies du crépuscule de renommée mondiale en intégrant aux prestations en direct de la garde du Fort Henry la technologie d'imagerie vidéo de pointe 2,5D pour diffuser le récit de la vie d'un soldat avec, en accompagnement, des images d'archives. La CPSL a également eu recours à cette nouvelle technologie pour produire de nouveaux effets spéciaux lors de l'activité automnale Fort de frayeur. Fêtons l'Ontario a, pour sa part, contribué financièrement au Fort de frayeur et à l'organisation de quatre concerts de musique symphonique et populaire présentés en juillet et en août. Du reste, Fort Henry a inauguré la Place des artisans, le tout nouveau quartier de magasinage de Kingston situé dans les casemates historiques de la batterie avancée, qui réunit des producteurs de vins, des artistes et des artisans de la région. Enfin, d'autres améliorations apportées aux programmes et la prise d'importantes mesures de limitation des coûts ont favorisé l'atteinte des objectifs budgétaires.

Les mauvaises conditions météorologiques ont eu des répercussions négatives sur la division des parcs et installations récréatives, puisqu'elles ont causé du tort à son secteur de programme le plus vulnérable, à savoir les aires d'utilisation de jour. Grâce aux sommes investies dans les installations de camping, à l'atteinte de l'objectif qu'elle s'était fixé en matière de recettes tirées de la location d'emplacements de camping saisonniers et à l'adoption de mesures importantes de

limitation des coûts, la division des parcs et installations récréatives est parvenue à compenser la baisse de ses produits d'exploitation et à réaliser, pour la première fois, des recettes nettes totalisant un million de dollars. La marina du parc Crysler, qui a également été touchée par le temps pluvieux au cours de la saison d'activité 2013, a réussi à accroître sa part du marché des plaisanciers saisonniers et commencera à constater les avantages découlant de la mise en place de deux nouvelles installations d'entreposage et d'un élévateur hydraulique, qui contribueront à générer de nouvelles recettes grâce à l'expansion du programme d'entreposage hivernal. Le terrain de golf Upper Canada a continué de déployer des efforts considérables pour améliorer ses activités et a réalisé des recettes nettes favorables attribuables à la réorganisation des services de restauration et aux retombées positives occasionnées par la tenue, au mois d'août, de la « Classique de la Grande voie d'eau » du Circuit canadien de la PGA. Ce tournoi de golf professionnel a donné aux membres de l'équipe du terrain de golf l'occasion de travailler en collaboration avec une organisation reconnue mondialement et de côtoyer des joueurs professionnels, en plus d'offrir une importante couverture médiatique et d'accroître la visibilité du terrain de golf Upper Canada à l'échelle régionale, provinciale et nationale.

Le programme novateur d'accès élargi que la CPSL a lancé en 2012 pour augmenter l'achalandage entre ses différents sites touristiques a joui d'une popularité grandissante auprès des visiteurs. En effet, plus de 20 000 personnes en ont tiré parti en 2013 et il demeure l'un des meilleurs forfaits vacances proposés aux familles en Ontario.

Les améliorations récentes au rendement des affaires et les succès qui en ont découlé ont fait en sorte de cimenter l'engagement de la CPSL à l'égard de son orientation stratégique et de renforcer la participation des employés, laquelle joue un rôle de premier plan au chapitre de la transformation des unités opérationnelles et de l'optimisation de l'efficacité. Un certain nombre de mesures sont prises afin de favoriser le rendement, les réalisations et l'amélioration continue du personnel. Il s'agit, entre autres, de la remise de la « Coupe du héros » visant à souligner l'excellence en matière de service des membres du personnel, de la tenue de réunions trimestrielles pour l'ensemble du personnel afin de s'assurer que tous comprennent les objectifs opérationnels et l'orientation de la CPSL, ainsi que de sondages réalisés auprès de tous les employés afin de leur donner l'occasion de formuler leurs commentaires et observations.

En 2013-2014, le directeur général et chef de la direction a commencé à tenir des réunions non hiérarchiques afin de s'entretenir directement avec le personnel de première ligne. Il a, de plus, mis en place un Comité du mieux-être chargé de planifier et de faire connaître des initiatives qui encouragent l'adoption de bonnes habitudes favorisant le mieux-être, qui sensibilisent aux facteurs et aux ressources contribuant au mieux-être, qui inspirent les personnes à prendre soin de leur santé physique et mentale et qui renforcent leur autonomie à cet égard, et qui créent un sentiment d'appartenance à la communauté et à l'équipe en vue de promouvoir une culture positive axée sur la célébration et l'amélioration de la qualité de vie de tous les membres du personnel.

La sécurité du personnel et des visiteurs demeure une priorité absolue à la CPSL. Grâce aux Indicateurs de rendement en matière de sécurité (IRS), aux causeries sur la sécurité, à l'analyse approfondie des causes fondamentales et à la vigilance accrue du personnel en général, les incidents touchant des employés et des visiteurs ont diminué considérablement au cours des trois dernières années.

La CPSL continue de travailler à l'expansion de son réseau de partenaires qui réunit des organismes du secteur du tourisme, des exploitants d'entreprises touristiques du secteur privé, des grandes entreprises, des fournisseurs de produits et services, des villes, des municipalités et des médias. Ces alliances stratégiques jouent un rôle déterminant dans la capacité de la CPSL de mettre en œuvre des programmes, de tirer le meilleur parti des sommes investies dans la commercialisation et d'accroître au maximum sa visibilité tout en établissant et en renforçant ses liens avec les collectivités.

Un bon exemple illustrant la façon dont ces relations positives peuvent être profitables pour tous est l'engagement de 400 000 dollars pris par les Comtés unis de Leeds et Grenville en vue de compléter la phase deux du projet de remise en état du sentier récréatif des Mille-Îles, qui longe la promenade des Mille-Îles entre Gananoque et Brockville. Cet apport financier substantiel permettra à la CPSL de mener à bonne fin cet important projet d'immobilisations pour le plus grand plaisir des résidents, des touristes et des amateurs de plein air. De telles retombées encouragent la CPSL à poursuivre sans relâche ses efforts pour favoriser le maintien de ces partenariats essentiels.

La CPSL tient à remercier le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport pour son investissement dans la CPSL, ainsi que son personnel pour le soutien continu apporté tout au long de l'année. La CPSL tient en outre à souligner le dévouement et l'engagement de ses commissaires, de son équipe de direction et de son personnel envers l'amélioration de l'expérience de la clientèle et la gérance de certains des atouts les plus précieux de l'Ontario relevant de son portefeuille.

La Commission des parcs du Saint-Laurent vous prie de recevoir ses plus cordiales salutations.

Sincerely,

Ian Wilson
Président

Darren Dalgleish
Directeur général et chef de la direction

CONSEIL DES COMMISSAIRES 2013-2014 DE LA CPSL

Président :
Ian Wilson
Kingston
18 avril 2012 au 17 avril 2015

Commissaires :
Carmen Cousineau
Cornwall
23 mars 2011 au 22 mars 2017

Linda Ann Daly
Kingston
24 avril 2013 au 23 avril 2016

Vincent Durant
Kingston
12 septembre 2012 au 11 septembre 2015

Margaret Fancy
Mallorytown
23 octobre 2013 au 22 octobre 2016

Richard Fawthrop
Cornwall
6 juin 2007 au 17 juillet 2013

John E. Fischl
Maitland
15 septembre 2010 au 14 septembre 2016

James Garrah
Gananoque
30 octobre 2013 au 29 octobre 2016

J. R. (Jack) McIntosh
Winchester
8 août 2005 au 8 août 2013

Lloyd Therien
Kingston
30 mai 2007 au 22 juin 2013

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION 2013-2014

Darren Dalgleish
Directeur général et chef de la direction

Bonnie VanMoorsel
Adjointe de direction au chef de la direction

Bryan Mercer
Directeur, marketing

Faye Baker
Chef, finances et ressources humaines

Geoff Waycik
Gestionnaire, Upper Canada Village

Will Baird
Gestionnaire, Lieu historique national du Canada du Fort-Henry

Lou Seiler
Chef, parcs et installations récréatives

MANDAT DE LA CPSL

La Commission des parcs du Saint-Laurent (CPSL), qui a vu le jour en 1955, est un organisme de la catégorie des entreprises opérationnelles du gouvernement de l'Ontario. Son mandat consiste à offrir aux résidents de l'Ontario et aux visiteurs de passage dans la province des activités touristiques, culturelles, éducatives et récréatives, par la présentation et l'interprétation d'attractions à caractère historique ainsi que par l'aménagement et l'exploitation de parcs, de terrains de camping, de promenades pittoresques et d'aires de loisirs. La CPSL soutient les efforts déployés par le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport pour renforcer l'industrie touristique de l'Ontario. En qualité de principal moteur de l'économie dans l'Est de l'Ontario, la CPSL met tout en œuvre pour concevoir de nouveaux produits et améliorer ses programmes existants de façon à attirer une nouvelle clientèle dans la région et à fidéliser celle existante.

MISSION DE LA CPSL

La CPSL a pour mission de favoriser la croissance durable du tourisme, de contribuer à la prospérité économique et d'établir des partenariats communautaires dans l'Est de l'Ontario.

La CPSL est une entreprise touristique à but lucratif qui propose des activités récréatives et éducatives centrées sur la clientèle et faisant le meilleur usage possible de ses biens naturels, patrimoniaux et récréatifs.

AUTORISATION LÉGALE

La CPSL, qui est régie par la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent, relève du gouvernement provincial auquel elle est tenue de rendre des comptes par l'entremise du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport. Les responsabilités en matière de gouvernance du conseil des commissaires sont notamment les suivantes : superviser les activités commerciales de la Commission en prenant des décisions de principe et en déterminant les orientations stratégiques; établir des règles pour l'aménagement des terrains; approuver les priorités budgétaires; intégrer les politiques du gouvernement à celles de la Commission; veiller à l'utilisation judicieuse des biens publics; représenter la Commission dans la collectivité.

La CPSL assure la poursuite de ses activités au moyen :

* des droits d'entrée qu'elle demande à ses attractions touristiques, et des recettes provenant de ses points de vente au détail et de commerçants intermédiaires (concessionnaires);

* d'une somme allouée par le gouvernement de l'Ontario;

* de contrats de location aux fins de l'utilisation des terrains, de dons, de commandites et de recettes provenant de la vente d'annonces publicitaires aux partenaires, le tout à l'appui de ses installations et de ses programmes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS POUR L'EXERCICE 2013-2014

PRINCIPES, VALEURS ET CONVICTIONS DE BASE

- La réussite passe par l'excellence à présenter et à faire la promotion d'attractions et d'installations de qualité ainsi que par des points de vente au détail équivalant à ceux du secteur privé, qui vont de pair avec ces derniers plutôt que de leur faire concurrence.
- La CPSL joue un rôle primordial en matière de développement du tourisme dans l'Est de l'Ontario. D'une part grâce à l'excellence à présenter et à faire la promotion de ses attractions et installations et, d'autre part, grâce à sa contribution à l'établissement de programmes régionaux qui tiennent compte des demandes des marchés touristiques.
- Sa plus grande force pour les années à venir doit faire fond sur le leadership et la motivation de son personnel ainsi que sur des commissaires, des employés et des collectivités qui travaillent ensemble.
- La CPSL est déterminée à répondre aux besoins de ses visiteurs en assurant la prestation de services et en faisant preuve de courtoisie.
- La CPSL est résolue à communiquer efficacement avec les visiteurs, les employés, les dirigeants communautaires, les associations, les exploitants d'entreprises touristiques du secteur privé et le personnel du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.
- La CPSL est d'avis que la création et la mise en œuvre d'une image de marque unique contribuent à mieux faire connaître la CPSL au public en tant que personne morale unifiée dotée d'installations et de programmes distincts, et que cette image sert d'assise à la commercialisation et constitue une source de fierté pour le personnel.
- La CPSL tient résolument à assurer une gestion responsable et éthique de ses attractions, de ses installations et de ses services.
- La CPSL s'engage à respecter les principes énoncés dans sa vision d'entreprise. Celle-ci oriente la planification et les nouvelles initiatives de la Commission, facilite l'établissement des priorités pour les programmes existants et prépare le terrain pour les activités de collaboration organisées avec le secteur privé et d'autres parties concernées.

OBJECTIFS

- Encourager et promouvoir à longueur d'année l'industrie du tourisme dans l'Est de l'Ontario afin que la population de la région et de l'ensemble de la province puissent en tirer des avantages économiques.
- Acquérir, préserver, mettre en place et protéger des ressources historiques et récréatives sur le territoire relevant de la CPSL dont peuvent jouir la population de l'Ontario et les personnes en visite dans la province.
- Gérer des lieux historiques, des terrains de camping, des promenades, des aires de loisirs et d'autres installations de sorte que la CPSL puisse contribuer davantage au développement touristique, aux loisirs, à l'apprentissage et à la conservation du patrimoine.
- Proposer les services et les installations de la CPSL en respectant une norme élevée d'excellence afin que les visiteurs puissent bénéficier à la fois d'activités de loisirs et d'apprentissage.

ORIENTATION STRATÉGIQUE – PROCHAINES ÉTAPES

La CPSL continuera de prendre appui sur son cadre stratégique « Alive in Five » pour favoriser l'atteinte de ses objectifs en matière de durabilité d'entreprise. La mise en œuvre réussie de tous les éléments énoncés dans le cadre permettra à la CPSL de s'assurer qu'elle contribue directement et collectivement à la réalisation de son plan stratégique. La CPSL tirera également parti de ses réussites pour garantir sa viabilité financière et poursuivre son objectif ultime, à savoir respecter son engagement à l'égard de la gestion des terres et des attractions patrimoniales relevant de sa compétence.

Au cours des trois dernières années, la CPSL a mis en œuvre avec succès de nouvelles initiatives et opéré des changements structurels en vue de se doter d'un modèle de gestion durable visant à établir des fondations solides pour assurer sa croissance continue. Le changement le plus important a sans aucun doute été la décentralisation fonctionnelle de la Commission, qui a donné lieu à la création de cinq unités opérationnelles. La CPSL continuera de faire fond sur ces fondations, en prenant des décisions visant à générer des profits afin de préserver ses produits de base et d'enrichir son éventail de produits et ses activités de croissance.

PILIER I – ÉTABLIR UNE CULTURE AXÉE SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

La CPSL s'efforce d'instaurer une culture de « sécurité d'abord » qui crée un environnement de travail sain où les employés se sentent en sécurité en tout temps et qui a des répercussions environnementales minimales sur tous les sites qu'elle exploite. Les Indicateurs de rendement en matière de sécurité (IRS) et l'analyse des causes fondamentales renseignent la Commission sur les progrès accomplis au regard de la sécurité. Le nouveau plan d'accessibilité pluriannuel mis au point par la CPSL permet à celle-ci de s'assurer qu'elle se conforme aux exigences de l'Ontario en matière d'accessibilité et qu'elle lève les obstacles à l'accessibilité. La mise sur pied du Comité du mieux-être de la CPSL encourage le personnel de la Commission à adopter des habitudes favorisant le mieux-être et les fait connaître.

PILIER II – ATTEINDRE L'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT

La CPSL continue d'améliorer son rendement général en délaissant son modèle axé sur les recettes au profit d'un modèle axé sur les marges. Grâce à l'application rigoureuse des concepts de gestion sans gaspillage et d'amélioration continue (Lean-Kaizen), la CPSL élabore et met en œuvre des pratiques d'amélioration continue et durable visant à réduire invariablement les coûts, à éliminer le gaspillage, à améliorer la qualité et à accroître la flexibilité dans l'ensemble de ses divisions. Elle met tout en œuvre pour respecter son budget en ayant recours à des analyses des écarts, à des outils de mesure et à des méthodes de reddition de comptes afin d'améliorer son rendement financier global. De plus, la CPSL s'efforce sans cesse de lutter contre l'inflation en apportant des améliorations à sa structure des coûts.

PILIER III – ÉLARGIR L'OFFRE DE PRODUITS ET DE SERVICES « PRÉSERVER L'ESSENTIEL, ENRICHIR LA GAMME DE PRODUITS »

La CPSL s'emploie à améliorer la rentabilité de ses principales attractions et à enrichir sa gamme de produits tout en s'assurant que ses ressources concordent avec les demandes des consommateurs. Elle continue d'offrir à ses clients actuels et potentiels un vaste éventail de produits et de services concurrentiels et elle se distingue par l'innovation dont elle fait preuve au sein de l'industrie grâce à sa créativité exceptionnelle, à sa polyvalence et à ses capacités, ainsi qu'à l'attention qu'elle porte aux activités et aux programmes spéciaux lucratifs. Le réinvestissement des produits d'exploitation dans la croissance et l'amélioration des programmes et de la gamme de produits contribue à assurer la viabilité de l'organisation et sa viabilité financière. La préservation de ses sites patrimoniaux de base est primordiale, et la CPSL examine la valeur patrimoniale de nouveaux produits et services dans la mesure où ceux-ci n'entraînent pas la dilution des produits de base.

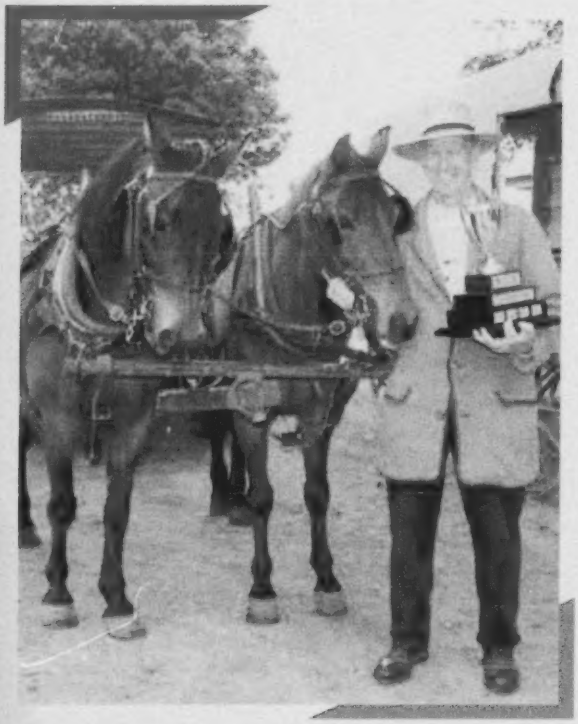

PILIER IV – CONSERVER ET ACCROÎTRE LA CLIENTÈLE DE BASE

Les activités spéciales, les programmes thématiques offerts pendant les jours de la semaine et le week-end, « l'optimisation des ressources » perçue et l'image de marque renforcée de la CPSL attirent de nouveaux visiteurs et ceux qui y sont de retour, et contribuent à augmenter les ventes de groupe. La CPSL croit en la croissance interne et en la pénétration de plus en plus profonde du marché, et c'est pourquoi elle adapte les produits et services qu'elle propose en conséquence.

PILIER V – CONSTITUER UNE MAIN-D'ŒUVRE TALENTUEUSE ET ENGAGÉE

La CPSL n'a pas son pareil pour attirer, former et maintenir en poste du personnel compétent et flexible qui est appelé à soutenir un organisme dont le rendement est élevé et qui est en constante évolution. Grâce à l'exercice d'un leadership efficace et à la mobilisation des employés, la Commission met en place une culture d'amélioration continue et de responsabilisation personnelle. L'investissement dans la formation continue des employés de la Commission se poursuit, et ce, pour toutes les catégories de perfectionnement professionnel et personnel. La formation semestrielle sur les concepts de gestion sans gaspillage et d'amélioration continue (Lean-Kaizen) offerte à 50 personnes chaque année et menant à la délivrance d'un certificat se prolonge jusqu'à ce que tous les employés y aient participé.

RENDEMENT D'EXPLOITATION DES ATTRACTIONS TOURISTIQUES

ATTRACTION	2013/14	2012/13	VARIANCE	VARIANCE (%)
Fort Henry (droits d'entrée)	91,5	91,1	0,4	0,44
Upper Canada Village (droits d'entrée)	188,9	181,4	7,5	4,13
Terrains de camping et plages (laissez-passer de nuit et de jour)	121,8	120,3	1,5	1,25
Terrain de golf Upper Canada (parties de golf et location)	18,6	18,8	-0,2	-1,06
Marina du parc Crysler (longueur amarée en pieds)	769	726	43	5,92

RÉSULTATS FINANCIERS

EXPLOITATION

En 2013-2014, la CPSL a réalisé des produits d'exploitation se chiffrant à 8,587 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 333 000 de dollars, ou de 4 %, par rapport à l'exercice 2012-2013. La Commission a en outre reçu du gouvernement provincial la somme de 7,449 millions de dollars à titre de subvention d'exploitation. Les charges d'exploitation de la CPSL ont atteint 14,239 millions de dollars, et la Commission a déboursé la somme de 553 000 dollars provenant de sa réserve interne assujettie à des restrictions aux fins de la réalisation de projets de priorité stratégique (par ex., campagne de marketing, Pumpkinferno, Fort de frayeur, marina du parc Crysler, maisonnettes rustiques, etc.).

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

La CPSL assure la gestion de 7 000 acres de terre qui s'étirent sur plus de 200 km entre Kingston et la limite du Québec. Elle y exploite deux attractions touristiques patrimoniales, treize parcs et terrains de camping, deux promenades, un sentier récréatif de grande distance, un sanctuaire faunique, une marina ainsi que des magasins de détail et des boutiques de cadeaux. Aux fins comptables, la valeur des immobilisations amorties de la CPSL, mis à part les terres et les routes, s'élève à 38,5 millions de dollars.

Les besoins de la CPSL relativement à l'entretien différé des immobilisations totalisent plus de 21 millions de dollars. Ces coûts figurent d'ailleurs dans le Système d'information sur la gestion des biens de la fonction publique de l'Ontario (AMIS – estimation des coûts 2010). Ces besoins continuent de peser lourd sur la Commission puisque celle-ci ne reçoit, à l'heure actuelle, aucune aide financière pour y répondre. Près de 7 millions de dollars ont trait à des projets s'inscrivant dans les priorités un à trois du Système d'information sur la gestion des biens et près de 14 millions de dollars visent d'autres projets hautement prioritaires.

En 2013-2014, la CPSL a reçu une aide au financement des immobilisations de 4,908 millions de dollars, dont elle a affecté 4,469 millions de dollars à des projets obligatoires pour se conformer aux lois et exigences réglementaires, ainsi qu'à un certain nombre de projets à haute priorité devenus nécessaires pour assurer la sécurité du personnel et des visiteurs à ses sites récréatifs et patrimoniaux. Les projets achevés sont les suivants : remplacement et modernisation du système de traitement des eaux d'égout au parc Farran, gestion de l'alimentation en eau et de l'eau de puits, entretien des systèmes d'évacuation et de traitement des déchets, réparations à la structure des bâtiments patrimoniaux, mise à jour du matériel électrique et des systèmes CVCA (chauffage, ventilation et conditionnement d'air) en vue de respecter les exigences du code du bâtiment, entretien et réparation des routes, modernisation des installations sanitaires et entretien structurel à Fort Henry. La Commission a affecté la somme restante de 438 400 dollars à la remise en état des infrastructures existantes, y compris à la réparation des bâtiments et au remplacement du matériel et de la machinerie d'entretien.

Le tableau qui suit donne un aperçu des dépenses en immobilisations par unité opérationnelle pour l'exercice 2013-2014.

UNITÉ OPÉRATIONNELLE	Dépenses en immobilisations 2013-2014
Fort Henry	690 000 $
Upper Canada Village	1 069 000 $
Terrains de camping et plages	1 843 700 $
Marina du parc Crysler	106 800 $
Terrain de golf Upper Canada	118 600 $
Commission	1 080 000 $
TOTAL	**4 908 100 $**

Commission des parcs du Saint-Laurent

États financiers
au March 31, 2014

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Flux de trésorerie	7 - 16
Notes complémentaires	8 - 17

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario) K1H 1E4

Téléphone : 613 236-2211
Télécopieur : 613 236-6104
www.rcgt.com

Aux membres de la Commission des parcs du Saint-Laurent, au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et au vérificateur général de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission des parcs du Saint-Laurent, qui comprennent le bilan au March 31, 2014 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La note 2 fait part que la Commission, en accord avec l'ancienne législation et politique provinciale, n'a pas capitalisé ni les immobilisations acquises avant l'année 1994, ni les actifs acquis avant le 1er avril 2009 avec des fonds du gouvernement provincial. À cet égard, les états financiers ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'effet de ces dérogations aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sur les états financiers n'a pas été déterminé. Notre opinion d'audit sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 a été modifié en conséquence à cause des effets possibles de ces anomalies.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'incidence des problèmes décrits dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission des parcs du Saint-Laurent au March 31, 2014 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 26 juin 2014

Commission des parcs du Saint-Laurent
Bilan
au March 31, 2014
(en milliers de dollars)

	2014 $	2013 $
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	7,608	8,940
Comptes clients et autres créances (note 3)	841	617
Stocks (note 4)	491	530
Frais payés d'avance	57	47
	8,997	10,134
Immobilisations corporelles (note 5)	38,495	36,122
Coûts fonciers reportés	41	
Autres actifs à long terme		19
	47,533	46,275
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	924	1,067
Apports reportés (note 6)	3,010	4,787
Frais courus	473	495
	4,407	6,349
Subventions reportées - immobilisations corporelles (note 7)	36,088	34,201
Dû à la Province (note 8)	300	300
Indemnités de départ et avantages sociaux futurs (note 9)	1,008	991
	41,803	41,841
ACTIFS NETS		
Non affectés	2,557	2,557
Affectés à l'interne (note 10)	3,173	1,877
	5,730	4,434
	47,533	46,275

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Commission des parcs du Saint-Laurent
Résultats
pour l'exercice terminé le March 31, 2014
(en milliers de dollars)

	Non affectés	Affectés à l'interne (note 10)	2014 Total	2013 Total
	$	$	$	$
PRODUITS				
Droits d'entrée	3,166		3,166	3,166
Terrains de camping	2,604		2,604	2,474
Marge bénéficiare brute des activités de ventes au détail (note 11)	818		818	862
Terrain de golf	506		506	528
Location de concessions et de sites	477		477	285
Commandites	316		316	289
Amarrage et entreposage à la marina	507		507	483
Revenu de placements	70		70	48
Divers	123		123	119
	8,587	-	8,587	8,254
CHARGES				
Salaires et charges sociales (note 13)	10,227		10,227	10,730
Services	2,627	250	2,877	2,690
Fournitures et équipments	1,102	59	1,161	1,306
Transport et télécommunications	151	6	157	264
Amortissement des immobilisations corporelles	118	238	356	238
Divers	14		14	17
	14,239	553	14,792	15,245
Déficit d'opération avant ce qui suit:	(5,652)	(553)	(6,205)	(6,991)
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)				
Fonds du gouvernement provincial				
Opérationnels	7,449	75	7,524	7,647
Projets immobiliers	3,155		3,155	2,845
Revitalisation	1,565		1,565	1,253
Autres fonds		178	178	178
	12,169	253	12,422	11,923
Projets immobiliers				
Dépenses	(2,129)		(2,129)	(2,059)
Cession d'actifs				38
Amortissement des immobilisations corporelles	(1,069)		(1,069)	(824)
	(3,198)	-	(3,198)	(2,845)
Revitalisation				
Dépenses	(7)		(7)	(4)
Amortissement des immobilisations corporelles	(1,538)		(1,538)	(1,250)
	(1,545)	-	(1,545)	(1,254)
Autres dépenses		(178)	(178)	(178)
Fonds opérationnels du gouvernement provincial	7,426	75	7,501	7,646
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1,774	(478)	1,296	655

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Évolution des actifs nets
pour l'exercice terminé le March 31, 2014
(en milliers de dollars)

	Non affectés	Affectés à l'interne (note 10)	2014 Total	2013 Total
	$	$	$	$
Solde au début	2,557	1,877	4,434	3,779
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1,774	(478)	1,296	655
Transfert interfonds	(1,774)	1,774	-	-
Solde à la fin	2,557	3,173	5,730	4,434

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le March 31, 2014
(en milliers de dollars)

	2014	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	$	$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1,296	655
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	3,139	2,490
Amortissement des apports reportés - immobilisations	(2,862)	(2,288)
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(224)	299
Stocks	39	39
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(143)	(4,043)
Apports reportés	(2,037)	(928)
Frais payés d'avance	(10)	29
Frais courus	(22)	63
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(824)	(3,684)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Autres actifs à long terme	19	19
Coûts fonciers reportés	(41)	(6,945)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5,512)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5,534)	(6,926)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaissement des apports reportés - immobilisations corporelles	5,009	5,679
Remboursements du dû à la Province		300
Variation des indemnités de départ et avantages sociaux futurs	17	(40)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5,026	5,939
Diminution nette de l'encaisse	(1,332)	(4,671)
Encaisse au début	8,940	13,611
Encaisse à la fin	7,608	8,940

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2014
(en milliers de dollars)

---

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission des parcs du Saint-Laurent (la "Commission"), une société provinciale sans capital-action et un organisme de la Couronne, est assujettie à une loi ontarienne, la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent. La Commission exploite plusieurs parcs, lieux historiques et autres aménagements situés sur des terres de la Couronne dans l'est de l'Ontario, dont Upper Canada Village et Fort Henry, qui visent à offrir aux résidents de la province et à ses visiteurs des services de tourisme et de loisirs. La Commission est exemptée des impôts sur le revenu fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149 (1)(d) de la loi d'impôt sur le revenu du Canada.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Commission sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. La Commission a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers la direction de la Commission doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Commission pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

En 2013, la Commission a appliqué les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Ces nouveaux chapitres prescrivent une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Commission avant l'adoption de ces nouveaux chapitres.

Évaluation initiale

La Commission comptabilise un actif financier ou un passife financier dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles et l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2014
(en milliers de dollars)

---

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Commission sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements dans des titres cotés qui sont évalués à la juste valeur. De plus, puisque l'organisme définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement à des fins de gestion et d'évaluation de la performance des placements en obligations en fonction de la juste valeur, ces placements ont été inclus dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur en les désignant à cette fin.

La Commission détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée. .

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Amortissements

Les immobilisations corporelles, incluant le terrain, acquises avant le 1er avril 1994 sont comptabilisées à une valeur nominale. Les immobilisations corporelles qui ont étés acquises avec des subventions provinciales avant le 1er avril 2009 ont été passées en charges plutôt qu'être capitalisées. Les immobilisations corporelles acquises après le 1er avril 2009 avec des subventions provinciales sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Périodes
Bâtiments et autres structures	20 - 40 ans
Aménagement du terrain	15 ans
Expositions	10 ans
Machinerie et outillage	5 ans
Matériel roulant	5 - 10 ans
Matériel informatique	3 - 5 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 - 5 ans
Structures	5 ans

Les subventions en capital reçues par la Commission sont reportées et amorties au même taux que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2014
(en milliers de dollars)

---

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur
Lorsque la Commission constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Constatation des produits

La Commission applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de vente au détail sont reconnus lorsque les articles ont été vendus et que l'encaissement est raisonablement assuré.

Les produits de droits d'entrée, de terrains de camping, de golf, de locations de concessions et de site, d'amarrage et entreposage à la marina, et de commandites sont reconnus lorsque les services ont été rendus et que l'encaissement est raisonablement assuré.

Les produits de placements sont reconnus en se fondant sur le nombre de jours que le placement a été détenu au cours de l'exercice, calculé selon la méthode de l'intérêt effectif.

Salaires et avantages sociaux

Les états financiers reflètent les salaires et avantages sociaux alloués par la province de l'Ontario pour les membres de la fonction publique de l'Ontario qui sont impliqués dans les opérations de la Commission.

Indemnités de départ

Les employés titulaires OPS ont droit à une semaine d'indemnité de départ par année de service, jusqu'à un maximum de six mois de dédommagement à la fin de l'emploi, que ce soit pour cause de décès, par retraite ou termination après un an de service continu, ou pour n'importe quelle raison après cinq ans de service continu, à l'exception de termination pour cause et d'abandonnement de poste. Les employés non-titulaires comptant plus de cinq saisons de service continu ont droit à ces indemnités seulement en cas de mise à pied par l'employeur. La Commission a comptabilisé les indemnités dues aux employés titulaires. L'obligation éventuelle relative aux employés non titulaires n'est inscrite qu'au moment de la cessation de leur emploi.

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

La province offre des avantages sociaux à ses employés de l'OPS qui reçoivent des prestations par l'entremise de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). L'ajustement de la valeur estimée de l'obligation de la CSPAAT, s'il y a lieu, est inscrit au cours de l'exercice où l'information est mise à la disposition de la Commission par la

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2014
(en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régime de retraite

La province offre à ses employés OPS à temps complet des avantages sociaux sous forme de régime de retraite par l'entremise de sa participation à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Fiducie du régime de retraite du Syndicat des employé(e)s de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Les deux plans sont des régimes de retraite multiemployeurs à prestations déterminées. La Commission ne possède pas l'information suffisante pour comptabiliser les plans comme des plans à prestations déterminées, par conséquent elle comptabilise donc les plans comme des plans à contributions déterminées. Les contributions annuelles de la Commission sont passées en charge au cours de l'exercice. Selon la loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, toute déficience du fonds de pension doit être payée du fonds consolidé de revenu de la province de l'Ontario, et, par conséquent, aucun effort n'a été fait pour calculer les montants déficitaires (s'il y a lieu) à l'égard de ces plans.

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2014	2013
	$	$
Comptes clients	**782**	534
Subventions gouvernementales à recevoir	**66**	90
	848	624
Provision pour créances douteuses	**7**	7
	841	617

4 - STOCKS

Le montant des stocks comptabilisé au coût est de 491 $ (530 $ en 2013). Aucun stock n'est comptabilisé à la valeur nette de réalisation ou à la valeur marchande moins les frais de vente.

	2014	2013
	$	$
Magasin de détail	**342**	378
Pièces d'entretien et de remplacement	**117**	152
Bois de chauffage	**32**	
	491	530

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2014
(en milliers de dollars)

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	$	$	$
Bâtiments et autres structures	16,745	1,035	15,710	15,314
Aménagement du terrain	10,216	1,000	9,216	8,862
Expositions	7,132	1,531	5,601	6,314
Machinerie et outillage	2,521	753	1,768	760
Matériel roulant	2,884	1,513	1,371	1,368
Matériel informatique	1,751	920	831	1,106
Ameublement et équipement de bureau	1,381	1,035	346	510
Structures	3,462	1,017	2,445	1,488
Construction en cours	1,207		1,207	400
	47,299	8,804	38,495	36,122

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2014
(en milliers de dollars)

6 - APPORTS REPORTÉS

	2014	2013
	$	$
Droits d'entrée reçus d'avance	1,114	973
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour projets immobiliers		
Solde au début	3,412	1,925
Contributions reçues	4,450	5,936
Dépenses encourues	(5,966)	(4,449)
Solde à la fin	1,896	3,412
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour le projet immobilier du Fort Henry		
Solde au début		29
Dépenses encourues		(29)
Solde à la fin	-	-
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour le projet de revitalisation		
Solde au début	402	2,924
Contributions reçues	458	737
Dépenses encourues	(860)	(3,259)
Solde à la fin	-	402
Ministère du Tourisme et de la Culture - célébration du 50ième anniversaire		
Solde au début		50
Dépenses encourues		(50)
Solde à la fin	-	-
Autres apports reportés		
	3,010	4,787

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2014
(en milliers de dollars)

7 - SUBVENTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014	2013
	$	$
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour projets immobiliers		
Solde au début	7,053	5,448
Acquisition d'immobilisations	3,850	2,427
Amortissement	(1,040)	(822)
Solde à la fin	9,863	7,053
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour le projet de revitalisation		
Solde au début	22,833	20,827
Acquisition d'immobilisations	858	3,256
Amortissement	(1,565)	(1,250)
Solde à la fin	22,126	22,833
Ministère du Tourisme et de la Culture - fonds de stimulation de l'infrastructure		
Solde au début	4,183	4,361
Amortissement	(178)	(178)
Solde à la fin	4,005	4,183
Fêtons l'Ontario		
Solde au début	132	174
Amortissement	(38)	(42)
Solde à la fin	94	132
	36,088	34,201

8 - DÛ À LA PROVINCE

Le 6 février 2013, la Commission a reçu un financement ponctuel pour appuyer l'initiative de la vente de terrains que la Commission mène actuellement avec Infrastructure Ontario. Ce financement est fourni sur une base sans intérêt, et sur la compréhension qu'il sera remboursé une fois que la vente sera conclue.

Les coûts engagés au cours de l'exercice relativement à l'initiative de la vente de terrains se chiffrent à 41 $ et ont été capitalisés comme coûts fonciers reportés, qui seront reconnus dans les résultats en contrepartie des produits afférents à la vente.

9 - INDEMNITÉS DE DÉPART ET AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2014	2013
	$	$
Indemnités de départ	854	808
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail	154	183
	1,008	991

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2014
(en milliers de dollars)

10 - ACTIFS NETS AFFECTÉS À L'INTERNE

Le conseil des commissaires a affecté une portion des actifs nets à l'achat futur d'immobilisations. Au cours de l'exercice, le conseil des commissaires a approuvé des dépenses de 478 $ à cet effet.

Le conseil des commissaires a approuvé que le résultat d'exploitation de 2014 de 1 774 $ soit redirigé vers le Fonds de développement du tourisme de la Commission pour des investissements dans des programmes et projets qui contribueront le mieux à la viabilité financière des opérations.

11 - MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE DES ACTIVITÉS DE VENTES AU DÉTAIL

La marge bénéficiaire brute est composée de:

	2014	2013
	$	$
Ventes au détail	**1,712**	1,816
Coût des marchandises vendues	**894**	954
Marge bénéficiaire brute des activités de ventes au détail	**818**	862

12 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Dans le cours normal des affaires, le Secrétariat du Conseil de gestion de l'Ontario a défrayé, au nom de la Commission, les charges relatives aux avantages sociaux post-retraite autres que les charges de pension. Ces frais ne sont pas inclus dans les résultats de la Commission et ont eu lieu dans le cours normal des opérations. De plus, les transactions qui suivent sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant établi et accepté par les parties.

Sont inclus dans les comptes clients et autres créances un montant à recevoir de 66 $ (2013 - 90 $) du ministère des Finances relativement à la charge de salaires. Inclus dans les créditeurs est un montant à payer de 194 $ (2013 – 287 $) au Ministère des Finances relativement à la charge de salaires.

Au cours de l'exercice, la Commission a payé un montant total de 10 832 $ (2013 - 11 672 $) au ministère des Finances pour la charge de salaire brute.

Les charges de "Services" à l'état des résultats comprennent un montant de 45 $ (2013 - 67 $) payé au ministère des Finances pour divers services, incluant de la publicité et l'imprimerie de relevés de paie et un montant de 10 $ (2013 - 10 $) payé à la Police provinciale de l'Ontario pour des services de sécurité.

Au cours de l'exercice, la Commission a payé un montant de 201 $ (2013 – 201 $) au ministère des Transports pour l'entretien de l'autoroute des Mille-Îles. Ce montant est inclus au poste "Fournitures et équipement" à l'état des résultats. De plus, la Commission a payé un montant de 27 $ (2013 - 27 $) au ministère des Finances pour de l'assurance générale et pour des permis provinciaux.

Les constructions en cours et les immobilisations corporelles capitalisées par la suite, incluent un montant de 61 $ (2013 – 2 806 $) payé à Infrastructure Ontario pour les services de gestion de projet.

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu des subventions se chiffrant à 12 422 $ (2013 – 11 923$) de la part du ministère du Tourisme et de la Culture, qui sont présentées au poste "Fonds du gouvernement provincial" à l'état des résultats.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2014
(en milliers de dollars)

13 - RÉGIME DE RETRAITE

Les apports de la Commission à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Fiducie du régime de retraite du SEFPO pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 ont été de 518 $ (2013 – 543 $) et sont inclus dans les salaires et avantages sociaux.

14 - RÉNUMÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération totale versée aux administrateurs de la Commission a été de 7 $ (2013 – 11 $).

15 - ENGAGEMENTS

a) La Commission s'est engagée, d'après des contrats de location échéant à diverses dates entre 2014 et 2018, à verser une somme de 59 $. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 34 $ en 2015, 17 $ en 2016, 7 $ en 2017, et 1 $ en 2018.

b) En 1983, la Commission a conclu une entente à long terme avec le ministère des Transports pour l'entretien de l'autoroute des Mille-Îles. Le contrat prévoit des paiements annuels de 150 $, ajustés pour tenir compte de l'inflation. L'entente peut être résiliée sur demande écrite de la part de la Commission, avec huit mois de préavis. L'engagement de la Commission pour le prochain exercice relativement à cette entente se chiffre à 232 $.

c) La Commission a conclu une entente à long terme avec Parcs Canada pour des projets d'entretien et des programmes de conservation. Les fonds devront être encourus au cours de la période 2011 à 2017. L'entente prévoit une subvention totale de 2 800$ avec des versements de 400 $ par année débutant en 2011, et pour chaque année subséquente.

16 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Commission est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. De plus, la Commission ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Commission est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Commission au risque de crédit sont principalement les comptes clients et autres créances étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Commission.

Le risque de crédit lié à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Risque de taux d'intérêt

La Commission est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses actifs et passifs financiers portant intérêt à des taux fixes et variables.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au March 31, 2014
(en milliers de dollars)

16 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de concentration

La totalité de l'encaisse et des investissements à court terme de la Commission sont détenus par la même institution financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de la Commission, totalisant 8 449 $ (9 557 $ au 31 mars, 2013), ont tous été classés comme des actifs financiers évalués au coût après amortissement, moins toutes réductions pour dépréciation.

17 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes avec la présentation adoptée lors de l'exercice courant. Plus précisément, le financement de 300 $ reçu à l'exercice précédent qui a été enregistré à l'origine comme des revenus reportés a été reclassé comme un prêt à long terme sans intérêt tel que décrit à la note 8.